N° 18. — Novembre 1935 0 fr. 25 le numéro

L'ACTION ANTI-MAÇONNIQUE

ORGANE MENSUEL DE PROPAGANDE CONTRE LES SOCIÉTÉS SECRETES

RÉDACTION ET BUREAUX
Ligue « Franc-Catholique », 11 *bis*, Rue Portalis — PARIS (8e)

Abonnement annuel : 3 francs
C/c postaux : 1637-99 Paris

ÉDITORIAL

Au Secours de la Paix

La paix de l'Europe vient d'être gravement menacée par les gens qui font profession de pacifisme.

Croyant l'heure venue d'assouvir leurs rancunes contre l'homme qui a donné les premiers coups à la F∴-M∴ et aux Internationales socialistes, ils se sont mis au service de l'impérialisme anglais et des grands marchands de pétrole, réclamant à corps et à cri les sanctions contre l'Italie. Les sanctions, c'était la guerre ; mais la guerre devait amener la révolution. On entrait vraiment dans la « lutte finale ».

Fort heureusement, les Français de bon sens ont réagi : ils ont fait écho aux manifestations des hommes et des groupes vraiment libres : mise au pilori des parlementaires bellicistes, manifeste des intellectuels défenseurs de l'Occident, pétition de l'Union antimaçonnique de France, enquête de Candide, *article d'Henri Béraud à* GRINGOIRE, *(article injuste peut-être, mais nécessaire dans des circonstances aussi graves). Ils ont refusé de mourir pour le Négus !*

L'Angleterre a compris qu'elle jouait un trop gros jeu et M. Baldwin, sans doute inquiet de la politique où les Suprêmes Conseils voulaient engager son pays, a parlé le langage de la conciliation. Il n'en était que temps...

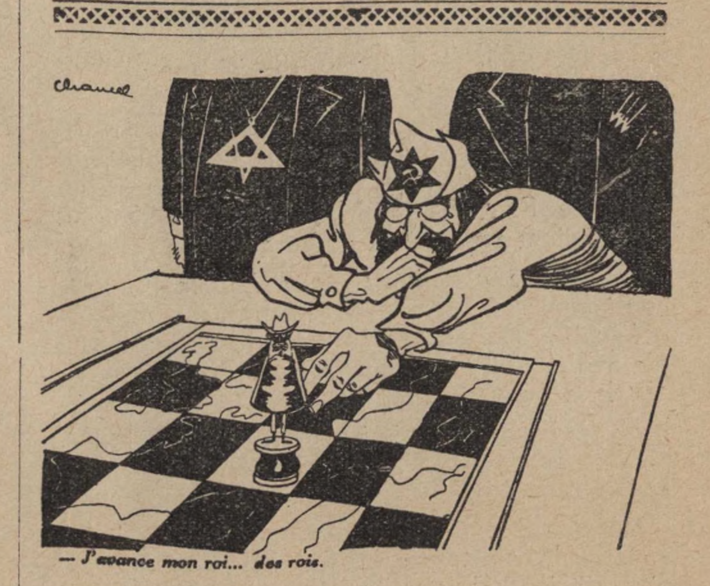
Alors la lutte reprend sur un autre terrain. Furieux d'avoir passé pour des amis de la guerre, les Chevaliers du Triangle et de la Faucille reprennent leur campagne contre les Ligues coupables « d'objection de conscience. » Le Populaire *et* l'Humanité *organisent un boycottage systématique des « ennemis du peuple » en dressant des listes de commerçants Croix-de-Feu. Ils publient des plans d'attaque fantaisistes de Paris et de la banlieue rouge, espérant de la sorte faire tomber M. Laval, dont Léon Blum, nouveau prophète en Israël, annonçait, le dimanche 20 octobre au matin, l'échec certain aux élections sénatoriales.*

Tout se tient : défendons-nous vigoureusement à l'intérieur pour que la France puisse continuer son œuvre de conciliation au dehors.

La paix du monde est à ce prix.

L'ANTI-MAÇON.

> Le Franc-Maçon doit être citoyen, mais il doit être **maçon tout d'abord,** candidat, conseiller de la Cité, député, sénateur, ministre, Président de la République ensuite.
>
> (Bulletin maç∴ de 1889, p. 167).



— *J'avance mon roi... des rois.*

(D'après « *L'Ami du Peuple* »)

Le Scandale de "La France Mutualiste"

Chaque jour nous apporte un nouveau scandale.

Aujourd'hui, c'est le scandale de la FRANCE MUTUALISTE qui défraie la chronique.

La FRANCE MUTUALISTE est née, en 1927, d'une petite société de secours mutuels, appelée « la Boule de Neige », qu'une loi fabriquée tout exprès, en 1923, avait favorisée pour permettre à la Franc-Maçonnerie et à sa filiale, l'Union fédérale des Anciens Combattants, d'empêcher le regroupement des forces vivantes de la nation française autour de l'U.N.C..

Son essor fut bientôt considérable, car des négociations menées entre le F∴ GASTON ROUSSEL, ex-directeur de la Mutualité au Ministère du Travail, promoteur de la loi sur les Assurances Sociales, puis directeur des Assurances Sociales au Ministère du Travail ; M. BROUSMICHE, vice-président de l'Union Fédérale des A. C., et le F∴ CHARLES BECK, directeur de la France Mutualiste, incitèrent le Gouvernement à accorder à cette Société, une subvention de 25 % des cotisations de ses adhérents, qui bénéficièrent, en outre, du taux énorme de capitalisation de 7,5%.

Personne ne se demanda si une société, si bien gérée qu'elle soit, peut servir un intérêt aussi exorbitant. Les capitaux affluèrent : De 1925 à 1934, les cotisations passèrent de 389.697 francs à 151 millions. En 1933, les réserves mathématiques s'élevaient à plus d'un milliard. Elles firent l'objet de placements insensés.

Faute de pouvoir faire connaître toutes les affaires auxquelles s'intéressa La France Mutualiste, signalons :

La Société Auxiliaire d'Entreprise générale (S.A.E.G.), 44, avenue de Villiers, à Paris, dont le F∴ MAC CORKELL était administrateur en même temps qu'il était membre de la France mutualiste ;

La Société Electrique et Hydraulique d'Artois, qui fournissait les immeubles de la France mutualiste en installations électriques et en ascenseurs. Les FF∴ BECK et MAC CORKELL, déjà nommés, étaient ses administrateurs ;

La Banque « Union Industrielle, Immobilière et Financière », 32, rue Feydeau, dont M. BECK présidait le Conseil d'administration, et qui semble avoir été l'agent financier des diverses sociétés du groupe ;

La Renaissance sanitaire, dont, en 1930, le F∴ GASTON ROUSSEL était nommé président, et dont le F∴ BECK (toujours lui), était administrateur ;

Enfin la *Compagnie Anonyme Française de Pêches et d'Armements* (la C.A.P.F.A.), dont le Conseil d'Administration comprenait à la fois des administrateurs de la France Mutualiste, MM. Beck, Liaume, Lobjeois, et des administrateurs des autres Sociétés, tels que M. Mercey, de la S.A.E.G.

On aura une idée des tripotages auxquels cet échafaudage de sociétés a donné lieu quand on saura qu'outre le F∴ GASTON ROUSSEL, vénérable de la L∴ *Général Peigné*, les FF∴ HELLER, vice-président de la Renaissance sanitaire, VARRON, président de la Caisse Primaire de la Fédération mutualiste, LOUIS DOIGNON, ancien Grand Maître de la G∴ L∴ de France et agent comptable de la Caisse Générale de Garanties, PAUL BOÉ, membre de la Frat∴ du Comité Républicain du Commerce et de l'Industrie et Président de la Ligue de Défense des Victimes de la Guerre, étaient tout puissants à la France Mutualiste.

Pendant plus de six ans, le F∴ Gaston Roussel mit le Ministère du Travail, c'est-à-dire l'Etat, au service de l'escroquerie. Les inspecteurs du Ministère du Travail et les vérificateurs du Ministère des Finances purent signaler des bilans truqués, des prêts hypothécaires anormaux, des acquisitions d'immeubles sans autorisation, des détournements de fonds, des falsifications de chèques et des paiements de factures un an avant la livraison des marchandises. Rien n'y fit. Leurs rapports furent étouffés, comme le furent ceux de leurs collègues dans les affaires Oustric et Stavisky. M. DAVID, secrétaire de la Direction Générale des Assurances Sociales, qui savait trop de choses, mourut un jour mystérieusement.

Mais qu'importe, on avait permis à quelques amis de faire des affaires et mis la main sur une masse énorme d'anciens combattants. On avait embrigadé ceux-ci dans des formations d'inspiration maçonnique.

Les politiciens trouvent que cela valait bien les 700 millions engouffrés à la France Mutualiste.

Nous trouvons l'opération dispendieuse et protestons de toutes nos forces contre le projet des parasites de la Mutualité qui veulent boucher ce trou énorme avec une subvention de l'Etat, c'est-à-dire avec l'argent des contribuables.

(1) Pour mieux connaître cette affaire, lire *Le Scandale de la France Mutualiste*, par M. P.-L. LEROY. — L'unité, 1 franc, les dix, 8 francs, les cent, 60 francs.

On doit sentir
la Maçonnerie partout
on ne doit la
découvrir nulle part.

(*Convent du G∴ O∴ 1922*).

A nous toutes les places !

(Suite) (1)

L'Amicale des Voyageurs et Représentants de Commerce FF∴-MM∴.

On dit souvent que pour faire de fructueuses affaires il est bon de pouvoir gratter la main d'un client soupçonné d'appartenir à la Maç∴.

A ce moment-là, le commerçant bougon retrouve le sourire, vous invite à vous asseoir et ouvre tout grand son carnet de commandes.

C'est probablement la raison pour laquelle les représentants de commerce entrent si nombreux dans les Loges.

Devant cet afflux, le G∴ O∴ s'est vu dans le cas de constituer deux groupes fraternels pour les accueillir tous :

L'Amicale des voyageurs et représentants de commerce FF∴-MM∴ de France et des Colonies,

L'Union fraternelle des employés et représentants du commerce et de l'industrie.

L'Amicale des voyageurs est présidée par le F∴ SÉRATZKY, 10 bis, rue Hoche, à Courbevoie; son vice-président est le F∴ Lucien SALOMON, 30 bis, rue Caffin, à La Varenne-Saint-Hilaire ; son secrétaire général, G. BROT, 10, rue Cail, et son trésorier était, en 1931, P. WEIL, 68, avenue Ledru-Rollin, à Paris. On voit que les Juifs tiennent une certaine place dans la maison !

Pour faire partie du groupe, il faut « être professionnel du voyage ou de la représentation », être maçon régulier, payer un droit d'entrée de cinq francs, une cotisation annuelle de vingt francs, et acheter une breloque de reconnaissance de dix francs.

Les cotisations doivent constituer un fonds appréciable, car, si nous comprenons bien l'ordre du jour de l'assemblée générale du 30 décembre 1933, le trésorier, cédant à la mode, a dû se livrer à des manipulations monétaires. Il n'a pas dû s'en trouver mieux que les administrateurs des grandes banques et certains ministres des finances. En tous cas, il a donné sa démission et le secrétaire général, qui regrettait peut-être de ne l'avoir pas surveillé d'assez près, s'est cru obligé d'offrir la sienne. Encore un scandale maçonnique ! S'il a été étouffé, comme tant d'autres, il semble que l'affaire ait été chaude : « tous les FF∴ membres de l'Amicale étaient priés d'assister à cette réunion en raison de l'importance de l'ordre du jour. »

Quand l'atmosphère n'est pas chargée d'électricité, les assemblées générales ont lieu au buffet du G∴ O∴. Remarquons en passant que ce buffet doit être une fameuse affaire, car il n'est pas de jour où un groupe fraternel n'invite ses adhérents à un apéritif ou à un banquet « fraternel ». (On ne saurait rien faire que de « fraternel » rue Cadet). Si l'on a soin de dire quelques fois que le prix des consommations sera modéré, je suis frappé de ce fait que le « triangle » de nombreux déjeuners est encore de vingt ou trente francs.

Tout en buvant, on échange des vues avec les correspondants de province, on rédige des projets et l'on s'occupe de placer les amis.

Les vapeurs de l'alcool n'empêchent pas de prendre des décisions graves, comme de mettre sur pied un statut professionnel et de voir comment on pourrait le faire admettre par les syndicats « profanes ». C'est ce que l'on a fait le 31 octobre 1931. On s'est même demandé si l'on ne dépêcherait pas une délégation auprès des parlementaires maçons.

L'action sur les syndicats profanes importe beaucoup. On le conçoit aisément. Aussi, le 28 mai 1932, le F∴ MONTOUX, vice-président de l'U.S.N., a étudié devant tous les FF∴ et SS∴ assemblés un projet d'union de tous les syndicats de la profession.

Parmi les membres actifs de *l'Amicale des voyageurs*, signalons les FF∴ ROCHEMANN, LAUREY et MALET.

L'année dernière, les voyageurs FF∴-MM∴ voulaient lancer un journal : *Le voyageur de demain*. Nous ne savons s'ils y sont arrivés.

(à suivre) Georges OLLIVIER.

(1) Voir *L'Action Anti-Maçonnique* de juillet et septembre 1935. — Voir aussi la R.I.S.S. : *Les Fraternelles maçonniques*, nos des 1-15 septembre, 1er et 15 octobre 1935.

La Franc-Maçonnerie des Femmes

(suite)

Le T∴ Div∴ faisait un signe. L'orateur s'écriait : « *Mes Sœurs, levez-vous, et priez en silence ; la Cérémonie va commencer.* »

A ces mots, les servants arrachaient la croix, sans détacher l'adepte, et la portaient auprès du Trône, où ils l'étendaient sur un banc.

L'Adepte ne portait alors qu'une ceinture noire qu'elle avait reçue après la précédente opération. Ses pieds étaient tournés du côté du trône et liés à la croix ainsi que son cou, ses bras et sa poitrine.

L'une des Sœurs présentait une urne où étaient contenus dans des olives tous les noms de saintes connues. La Mère∴ Surveillante s'agenouillait, prenait une olive au hasard et la présentait au T∴ Div∴ qui s'était avancé près de la Croix. Celui-ci l'ouvrait, ôtait le nom, le mettait en évidence, et recevant de l'une des SS∴ servantes quelques gouttes de sang fraîchement exprimées des plaies de l'Adepte, il y trempait son pouce et marquait sur son cœur, son cou et son front l'image de la croix en prononçant une formule de baptême aussi sacrilège que laïque.

L'Adepte était alors marquée par des incisions indélébiles ; elle recevait, au bras droit, une croix noire, une rose rouge et une équerre rouge ; au bras gauche, la lettre initiale de son nom de Maçonne, la dernière lettre de son nom de famille et une S en rouge.

(à suivre)

Liste de Commerçants Francs-Maçons

(Suite) (1)

CRESPIN, 6, rue Meissonnier, — Modèles couture. — B.H. 21 au 28-10-1928; Bi-mensuel 182-32.

CURTIL, 185 avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine, — Instruments de musique. — B.H. 21 au 28-10-1928.

DANIEL, 76, brd Magenta, — Photographe. — Bi-mensuel, 1 au 15-2-31.

DELALANDE, 105 brd Ney, — Ecole d'Autos. — B.H. 29-9 au 6-10-1929.

S∴ DESCAVES, 18 rue N.-D. de Lorette, — Musique. — B.H. 832-32.

DESGRANGES, 27 rue de Bruxelles, — Optique, T.S.F., Phono. — B.H. 15 au 22-12-29; Bi-mensuel, 700-29.

DESMOULINS, 48 brd Gambetta, — Agent Location Ventes. — B.H. 817-32.

DIAZ Bernard, 12, rue du Bois, — Photographe, — B. H., 23 au 30 Déc. 1928.

DRIAY, — Imprimeur, — 9, rue St-Gilles, — B. H. 832,-32; 16 au 23-12-1928.

DUFFART, — Expert-Comptable, — 64, r. de l'Aqueduc, — B. H. 817-32.

M. DURAND, — 5, rue du Dahomey, — Enseignes, — B. H. 21 au 28-10-1928.

DURY, — Dr chez René Carrier, — Charbons — 24 quai de Marne, — B.H. 832-32.

EMILE, — Chaussures, — 265, rue des Pyrénées, — B. H. 832-32, — B.H. du 28-10-1928.

C. FAYE, — Transports Internationaux, — 5, rue Belvalette, — Boulogne-sur-Mer, — B. H. 803, p. 41, 1932.

FADIÉ et HURÉ, — Charbons, — 69, avenue de Saint-Ouen, — bi-mensuel 700-29, — B. H. 16 au 23-12-1928.

FEIGEL, — Machines à Ecrire, — 3, Bd Voltaire, — bi-mensuel 700-29 — B. H. 16 au 23-12-1928.

FLORIA, — Restaurant, — 61, rue M. le Prince, — B. H. 817-32.

FRANÇOIS, — Brasserie de l'Accacia, — 13, rue Grange-Batelière, — B. H. 832-32.

FRANÇOIS, — Machines, Copies, Circulaires, — 24, rue Saint-Lazare — B. H. 16 au 23-12-1928, — bi-mensuel 700-29.

FRIOR, — Restaurateur à Mantes, — B. H. 817-32.

D. FREICH, — Prim. — Transports Internationaux, — 5, rue Elisa Lemonnier, B. H. 16, au 23-12-1928, — B. H. 829-32.

EDKA, — 13, Bd St-Denis, — Chapellerie, — B. H. 29-9 au 6-10-1929.

FABRICANTS RÉUNIS, — 158, r. La Fayette, — Meubles, B. H. 6 au 13-1-29, — 65, avenue de Clichy, — B. H. 16 au 23-12-1928.

(1) Voir l'*Action Antimaçonnique* de février et d'octobre 1935.

GALLOIS, — 4, rue Elisa Lemonnier, — Président de la Fédération de l'Alimentation, — B. H. 21 au 28-10-1928.

Ed. CARRÉ, — 70, rue de l'Aqueduc — Vitrerie, — B. H. 16 au 23-12-1928, — B. H. 832-32, —B. H. 23 au 30-10-28.

GENIN, — Fabricant de bijoux, — 48, rue de Cronstadt, — B. H. 832-32.

H. GENTILHOMME, — 86, rue de la Garenne, Courbevoie, Avertisseur pour Autos, — B. H. 23 au 30-12-1928.

GENTZBURGER, — Bijoux-brillants, — 14, r. Rambuteau, — bi-mensuel 182-32, p. 12, — B. H. 16 au 23-12-1928.

GIBDOUNY, — Enseignes Etiquettes, — 12, passage du Caire, — B. H. 817-32.

GILET, — Hôtel Rivoli, Vichy, — et à Paris, Moncey-Hôtel rue Blanche, — B. H. 817-32.

GLAISE Lucien, — 16, rue Pavée, — Papiers peints — Bi-mensuel 700-29, — B. H. 16 au 23-12-1928.

GLOTON, — Librairie Maçonnique, — 7, rue Cadet, — B. H. 16 au 23-12-1928.

GLOTON, — Cordons, décors, — B. H. 832-32.

F∴ et S∴ GRAFF, — Hôtel Villa Excelsior,— Vichy, — 2, rue d'Amiens — B. H. 817-32.

GROSS Maurice, Henri, André, — Meubles, — 72, rue de Clichy, — bi-mensuel 700-29, — B. H. 829-32, p. 20.

GROSS Maurice, Henri, André, — Meubles, — 65, avenue de Clichy, — 16 au 23-12-1928.

GROSS Maurice, Henri, André, — Meubles — 158 rue Lafayette, — bi-mensuel 700-29.

GRUMBERG, — 45, rue des Francs-Bourgeois, — Draperies en tous genres, — B. H. 832-32.

GUERLACH, — 63, rue Oberkampf, — Encadreur — B. H. 21 au 28-10-1928.

GUERNET, — Locations de Villas, — Vente — Franceville-Plage, — Calvados — B. H. 817-32.

GUYOT Louis, — Ancien Cabinet Perrier — 47, rue Turbigo — B. H. 803-32.

HEIDSICK Charles, — Champagnes — réclame sur le Free-Mason.

HENRI, — Tapissier, — 133, Faubourg Saint-Antoine, — B. H. 803-32, p. 36.

HINDAMIAN, — 35, rue de Clignancourt, — Accordeur de pianos, — B. H. 817-32, — B. H. 21 au 28-10-28.

HIRSCH Georges, — 10 bis, rue de Chateaudun, — Assurances, — B. H. 23 au 30-12-1928, — Bi-mensuel 700-29.

HORSTEN, — 87, rue de Rennes, — Bonneterie du Loiret, — B. H. 832-32.

HUGUETTE, — robes, — 30, rue de Douai, — bi-mensuel 182-32, — bi-mensuel 1er au 15-1-31, — B. H., 16 au 31-1-32.

JEAN, — 65, avenue des Gobelins, — Chemisier, — B. H. 28-12 au 4-1-31.

S∴ JOLY, — Copies circulaires, — 61, rue Meslay, — B. H. 832-32.

JULES et JENNY, — 29, rue Monge, — Robes et Manteaux, — B. H. 15, 30-1-31.

JUNOD, — 71, avenue Ledru-Rollin, — Horlogerie, — B. H. 16, 23-12-1928.

Imprimerie M. CLOIX, Nevers — Le Gérant, Louis BODIN